

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 4 mai 2007
C/2007/1924

PROGRAMME THÉMATIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

DOCUMENT DE STRATÉGIE THÉMATIQUE

et

PROGRAMME INDICATIF PLURIANNUEL

2007-2010

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	4
2.	Analyse de la situation internationale, cadre de la politique communautaire, besoins et autres activités des donateurs	5
2.1.	Situation de la sécurité alimentaire mondiale	5
2.2.	Agenda politique de la CE et partenaires principaux	6
3.	Opérations financées dans le passé et enseignements tirés.....	8
3.1.	Mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire	8
3.2.	Évaluations et enseignements tirés	8
4.	La stratégie thématique.....	10
4.1.	Objectif	10
4.2.	Priorités stratégiques	11
4.2.1	<i>Soutenir l'offre de biens publics internationaux contribuant à la sécurité alimentaire: recherche et technologie.....</i>	<i>11</i>
4.2.2.	<i>Établir un lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire.....</i>	<i>12</i>
4.2.3.	<i>Exploiter le potentiel des approches continentales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire.....</i>	<i>12</i>
4.2.4.	<i>Répondre au problème de sécurité alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défailants.....</i>	<i>14</i>
4.2.5.	<i>Promouvoir l'innovation pour lutter contre l'insécurité alimentaire.....</i>	<i>15</i>
4.2.6.	<i>Encourager et faire progresser le programme de sécurité alimentaire; favoriser l'harmonisation et l'alignement avec les partenaires en développement et les donateurs....</i>	<i>15</i>
5.	Programme Indicatif Pluriannuel (PIP) 2007-2010	16
5.1	Priorités stratégiques	16
5.1.1.	<i>Soutenir l'offre de biens publics internationaux contribuant à la sécurité alimentaire: recherche et technologie.....</i>	<i>16</i>
5.1.2	<i>Établir un lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire.....</i>	<i>17</i>
5.1.3	<i>Exploiter le potentiel des approches continentales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire.....</i>	<i>19</i>
5.1.4.	<i>Répondre au problème de sécurité alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défailants.....</i>	<i>21</i>
5.1.5.	<i>Promouvoir l'innovation pour lutter contre l'insécurité alimentaire</i>	<i>22</i>
5.1.6.	<i>Encourager et faire progresser le programme de sécurité alimentaire; favoriser l'harmonisation et l'alignement avec les partenaires en développement et les donateurs....</i>	<i>23</i>
5.2.	Dépenses administratives et de soutien	24
5.3	Réserve	25
	ANNEXES.....	26

Résumé

Le nouveau programme thématique consacré à la sécurité alimentaire est un signe concret de l'engagement continu de la Communauté à atteindre le premier objectif du Millénaire pour le développement concernant la faim, qui semble continuer de se dérober à l'approche de 2015, particulièrement en Afrique subsaharienne. La communication intitulée "Faire progresser le programme de sécurité alimentaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement" (COM(2006)21) jetait les bases de la présente stratégie thématique. L'instrument de coopération au développement (ICD) constitue la base juridique du programme thématique en faveur de la sécurité alimentaire.

La politique de sécurité alimentaire de la CE, qui n'a cessé d'orienter l'action de la Communauté dans la lutte contre la faim depuis 1996, ne pourrait être totalement mise en œuvre sans le nouvel instrument thématique, pour les raisons suivantes: i) les instruments géographiques ne concernent pas les dimensions mondiale, continentale et, dans une certaine mesure, régionale de la sécurité alimentaire; et ii) après le retrait progressif de l'aide humanitaire, ils ne peuvent pas fonctionner complètement dans des circonstances exceptionnelles de transition et dans des États fragiles ou défaillants, pour assurer le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD).

La stratégie du Programme thématique pour la sécurité alimentaire a pour objectif, dans le cadre de l'ICD, "d'améliorer la sécurité alimentaire en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables et de contribuer à réaliser le premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD), par un ensemble de mesures veillant à la cohérence globale, à la complémentarité et à la continuité des actions de la Communauté, notamment en matière de transition entre l'aide d'urgence et le développement". Les priorités stratégiques suivantes devront permettre d'atteindre les objectifs de la stratégie thématique en faveur de la sécurité alimentaire au cours de la période 2007-2010:

- 1) Soutenir l'offre de biens publics internationaux contribuant à la sécurité alimentaire: recherche et technologie: ce volet vise à soutenir la recherche et la technologie, en matière d'agriculture favorables aux pauvres et axées sur la demande, et à en améliorer la portée et la diffusion.
- 2) Établir un lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire: ce volet vise à renforcer les capacités des parties prenantes nationales et régionales à produire et à analyser des informations relatives à la sécurité alimentaire, en vue d'élaborer des stratégies de réponse efficaces pour éviter les crises alimentaires et réduire l'insécurité alimentaire chronique.
- 3) Exploiter le potentiel des approches continentales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire: ce volet vise à soutenir les initiatives régionales en Asie et en Amérique latine ainsi que les priorités continentales/régionales définies dans un nouveau partenariat UA-UE avec l'Afrique (réduction des risques de catastrophes, développement et harmonisation de la politique agricole, gestion durable des ressources naturelles).
- 4) Répondre au problème de sécurité alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défaillants: ce volet vise à faire le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement. Il soutient les populations les plus vulnérables en assurant la protection et la récupération des moyens de subsistance, tout en améliorant l'autosuffisance et la prévention des crises.

5) Promouvoir l'innovation pour lutter contre l'insécurité alimentaire: ce volet vise à encourager les pratiques et les approches novatrices en matière de sécurité alimentaire ainsi que leur renforcement et leur diffusion sud-sud. Une allocation finale spéciale est réservée pour les pays d'Asie, d'Amérique latine et pour les pays du voisinage, en phase de retrait progressif de l'aide à la sécurité alimentaire.

6) Encourager et faire progresser le programme de sécurité alimentaire et en favoriser l'harmonisation et l'alignement avec les partenaires en développement et les donateurs: ce volet a pour objectif de promouvoir la sécurité alimentaire au niveau international ainsi que l'efficacité de l'aide, conformément à la Déclaration de Paris de l'OCDE.

Les partenaires principaux sont des acteurs mondiaux dans le domaine de la sécurité alimentaire, tels que le système des Nations unies, les instituts de recherche et les réseaux tels que le GCRAI, des organisations et des plateformes de donateurs et de la société civile, des organisations continentales d'États telles que l'Union africaine et le NEPAD, des communautés économiques régionales et des organisations et institutions régionales, comprenant les acteurs non-étatiques, la société civile/les ONG et, dans des situations spécifiques, les gouvernements nationaux.

L'enveloppe financière totale pour la période 2007-2010 est de 925 millions d'euros dont, conformément à l'article 38 de la proposition de règlement établissant un instrument de financement de la coopération au développement (ICD), 30,6 millions d'euros ont été prévus pour financer des activités en faveur des pays IEVP.

DOCUMENT DE STRATÉGIE THÉMATIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1. INTRODUCTION

Les raisons de s'attaquer à l'insécurité alimentaire¹ ne manquent pas. Cette lutte est inscrite dans le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim entre 1990 et 2015). On estime actuellement à 815 millions le nombre de personnes qui souffrent de manière "chronique" d'insécurité alimentaire dans le monde en développement, auquel s'ajoutent 5 à 10 % de la population exposée à un risque d'insécurité alimentaire "aiguë" induit par des crises naturelles et provoquées par l'homme.

La politique de la Communauté en matière de sécurité alimentaire établie en 1996 par le règlement (CE) n° 1292/96 du Conseil continue d'orienter l'action de la Communauté dans la lutte contre la faim. La CE est un donateur international de premier plan en ce qui concerne la sécurité alimentaire, notamment par le biais de la ligne budgétaire pour la sécurité et l'aide alimentaires qui, depuis 1996, a attribué 500 millions d'euros par an (en moyenne) aux programmes nationaux (aide directe), aux initiatives mondiales, aux programmes de promotion de la société civile et à l'aide alimentaire (aide indirecte). Cet instrument unique cessera d'exister après la réforme de l'aide extérieure de la CE dans le cadre des perspectives financières pour 2007-2013.

À partir de 2007, les programmes nationaux visant à supprimer la pauvreté chronique, qui étaient financés auparavant par la ligne budgétaire pour la sécurité et l'aide alimentaires, seront financés par les instruments géographiques, notamment l'instrument de coopération au développement (ICD), l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) et le Fonds européen de développement (FED). L'instrument humanitaire prendra en charge les crises alimentaires (situations de crise et d'après-crise) et fournira une aide alimentaire si nécessaire et appropriée. Le nouveau programme thématique de sécurité alimentaire assurera, dans le cadre de l'ICD, en complémentarité avec d'autres programmes, la cohérence générale de l'approche en matière de sécurité alimentaire et la continuité de l'aide à la transition entre l'aide d'urgence et le développement. La coordination avec d'autres programmes thématiques, tels que "Investir dans les ressources humaines" et "Environnement et gestion durable des ressources naturelles, y compris l'énergie" ainsi que le septième programme cadre pour la recherche et le développement technologique (FP7), sera assurée pour maximiser l'impact des instruments communautaires combinés. Le programme thématique consacré à la sécurité alimentaire améliorera la visibilité de l'engagement de la CE envers la sécurité alimentaire mondiale. Il abordera la sécurité alimentaire aux niveaux mondial, continental et régional, complètera les programmes géographiques et s'imposera lorsque les instruments géographiques ne pourront pas fonctionner totalement. Ce programme jouera un rôle important pour attirer l'attention de l'opinion internationale sur la sécurité alimentaire et pour encourager l'harmonisation et l'alignement conformément à la Déclaration de Paris de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide.

¹ La sécurité alimentaire existe lorsque "tous les êtres humains ont, à tous moments, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active". Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. FAO, 1996.

La combinaison harmonieuse des instruments est essentielle pour assurer le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement². En effet, les programmes mondiaux, continentaux et régionaux financés par l'instrument thématique doivent être coordonnés avec les programmes nationaux et inversement. Le programme thématique de sécurité alimentaire complètera les programmes indicatifs régionaux chaque fois que la dimension régionale entrera dans le cadre d'un contexte géographique plus vaste (niveaux multirégional, continental, mondial) et chaque fois que le programme thématique présentera un avantage comparé par rapport à l'instrument géographique.

La Commission a défini le nouveau programme thématique de sécurité alimentaire dans la communication au Conseil et au Parlement européen intitulée "Une stratégie thématique en faveur de la sécurité alimentaire – Faire progresser le programme de sécurité alimentaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement" (COM(2006)21). La communication jette les bases du présent document de stratégie thématique et du programme indicatif pluriannuel 2007-2010. L'instrument de coopération au développement (ICD) constitue la base juridique du programme thématique en faveur de la sécurité alimentaire.

2. ANALYSE DE LA SITUATION INTERNATIONALE, CADRE DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE, BESOINS ET AUTRES ACTIVITES DES DONATEURS

2.1. Situation de la sécurité alimentaire mondiale

Dans le monde entier, l'insécurité alimentaire est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté extrême. Selon la FAO³, les objectifs de réduction de moitié de la pauvreté et de la faim définis lors du sommet mondial de l'alimentation⁴ en 1996 et du sommet du Millénaire en 2000 restent illusoire à l'approche de 2015, en dépit de progrès importants, particulièrement en Amérique latine et en Asie. Des données préliminaires de la FAO pour la période de 2002 à 2004 montrent que le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde n'a pas diminué de manière importante au cours des dix dernières années (de 884 à 864 millions). Deux tiers des personnes sous-alimentées vivent en Asie (558 millions), un quart en Afrique (222 millions), 6% en Amérique latine et dans les Caraïbes et 4,4 % dans les anciens pays de l'Union soviétique. Si l'on examine les tendances actuelles, i) en Amérique latine et dans les Caraïbes, le premier objectif du Millénaire pourra être atteint si le rythme actuel de réduction de la faim se maintient; ii) dans la région Asie-Pacifique, l'objectif est réalisable si le rythme s'accélère légèrement; iii) au Proche-Orient et dans le Nord de l'Afrique, la prévalence de la faim – quoique faible – est en augmentation, et exige un renversement de la tendance actuelle; et iv) en Afrique subsaharienne, les progrès pour réduire la faim ont été jusqu'à présent très lents, et doivent être accélérés de manière significative. En conséquence, pour atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et du Millénaire pour le développement, les gouvernements nationaux et la communauté internationale doivent accroître leur engagement en matière de sécurité alimentaire en améliorant l'efficacité de l'aide et en augmentant les ressources financières. Compte tenu de la nature plurisectorielle et

² Le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement se définit comme suit : "Les programmes de réhabilitation qui prennent peu à peu le pas sur l'aide d'urgence afin de stabiliser la situation économique et sociale et faciliter la transition vers une stratégie de développement à moyen et long terme" (COM(2001)153 final).

³ L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2005

⁴ Le sommet mondial de l'alimentation a fixé l'objectif plus ambitieux de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées (chiffres absolus), alors que le premier objectif du Millénaire pour le développement est de réduire de moitié la proportion des personnes sous-alimentées.

de la complexité de la sécurité alimentaire, les données sur les dépenses de l'aide publique au développement en matière de sécurité alimentaire sont difficiles à déterminer. Si l'on regroupe les données⁵ de l'OCDE sur l'aide alimentaire/l'aide à la sécurité alimentaire et les données sur l'agriculture et la santé de base, il apparaît que, tant au niveau mondial qu'au niveau de l'UE, les dépenses en matière de sécurité alimentaire ont en fait diminué par rapport aux niveaux de 1990, alors que l'aide publique globale au développement a augmenté.

Un indicateur⁶ du premier objectif du Millénaire pour le développement confirme que les personnes souffrant le plus de la faim et de ses conséquences sont les femmes et les enfants: leur état nutritionnel doit être amélioré d'urgence, en s'attaquant en particulier à la "faim non apparente" (une carence en micronutriments, qui affecte gravement les capacités physiques et mentales). La plus grande proportion des personnes souffrant d'insécurité alimentaire chronique se trouve parmi les plus pauvres, comme les personnes sans terres, les petits agriculteurs, les populations pastorales et de pêcheurs. Des situations de crise ou des catastrophes chroniques, telles que conflits et pandémies (VIH-SIDA) exacerbent l'insécurité alimentaire.

Les conflits, la corruption et les inégalités, la gestion non durable des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles contribuent de manière importante à l'insécurité alimentaire et neutralisent les efforts pour éradiquer la pauvreté et la faim. La faim et la pauvreté, à leur tour, peuvent fournir un terrain fertile pour les conflits et rendre l'aptitude à réagir aux catastrophes plus difficile. La promotion des OMD dans les situations d'urgence humanitaire et post conflictuelles peut contribuer à établir une base saine pour le développement à long terme.

2.2. Agenda politique de la CE et partenaires principaux

L'agenda politique

La politique de développement de la CE définie dans le "Consensus européen sur le développement"⁷ est axée sur la réalisation des OMD et fait de la sécurité alimentaire une priorité dans la lutte contre la pauvreté. Elle associe également la sécurité alimentaire, entre autres, avec le développement rural et agricole et la gestion durable des ressources naturelles. Le Consensus européen, outre le fait qu'il insiste sur l'importance du développement territorial pour la sécurité alimentaire, recommande d'accorder une plus grande attention aux situations de transition (après crise, crises complexes et prolongées) et aux États fragiles/défaillants.

La politique de sécurité alimentaire de la CE, qui a fait l'objet d'une évaluation positive en 2004, a évolué de la simple fourniture d'aide alimentaire à l'appui de vastes stratégies de sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et mondial. Conformément à la politique de la CE, la sécurité alimentaire est pluridisciplinaire et implique trois dimensions: i) la disponibilité des produits alimentaires (aux niveaux national et régional); ii) l'accès (des ménages) aux produits alimentaires; et iii) la consommation alimentaire et la suffisance nutritionnelle (au niveau individuel). L'aide alimentaire⁸ de la CE est un instrument de trésorerie non lié, limité aux crises humanitaires et alimentaires. Les aspects liés au genre sont

⁵ Informations fournies par l'IFPRI.

⁶ Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (FAO – Rapport 2005 sur l'état de l'insécurité alimentaire)

⁷ COM (2005) 311.

⁸ La Communauté européenne et ses États membres fournissent une aide alimentaire conformément à des engagements annuels minimaux dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire (art. III (e)).

particulièrement importants étant donné que les femmes, en dépit de leurs rôles multiples en tant que productrices de produits alimentaires, chefs de ménage, dispensatrices de soins et génératrices de revenus, continuent d'être les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

La stratégie 2005 de l'UE pour l'Afrique réaffirme l'importance de la sécurité alimentaire dans le cadre de la croissance et du développement agricole favorables aux pauvres. Un nouveau partenariat entre l'UE et l'Afrique relatif au développement agricole est en cours d'élaboration pour traduire en actes les engagements de la stratégie de l'UE pour l'Afrique. Ce nouveau partenariat sera un cadre stratégique visant à relever les défis de l'agriculture africaine aux niveaux régional et continental, conformément aux principes et aux approches de la politique africaine, et devrait avoir un effet sur la production agricole, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. Les accords de partenariat économique (APE), qui devraient entrer en vigueur en 2008, devraient être conçus de telle façon qu'ils auront un effet positif sur les perspectives de sécurité alimentaire dans les régions APE.

Dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (RAD), la Commission a révisé sa stratégie en 2004 (annexe II). Au niveau politique, l'engagement envers les régions les plus pauvres – Afrique subsaharienne et Asie – a été confirmé. La CE concentrera son aide à la RAD sur les domaines suivants: i) coordination/facilitation de la recherche aux niveaux national, régional et mondial; et ii) mise en œuvre de la recherche aux niveaux régional et mondial.

Principaux partenaires stratégiques et chargés de la mise en œuvre: Jusqu'à présent, la Commission a établi des partenariats stratégiques officiels en matière de sécurité alimentaire avec d'importantes organisations des Nations unies telles que la FAO et le PAM. Dans le domaine de la recherche agricole, le GCRAI⁹ est le partenaire principal pour la composante mondiale. La politique européenne vis-à-vis du GCRAI, et dans une plus large mesure, de la RAD, est coordonnée au sein de l'IERAD¹⁰.

Le rôle des organisations de la société civile et des acteurs non-étatiques (p. ex. les ONG, les communautés locales, les universités, les associations professionnelles et privées, etc.) en tant que partenaires est, et continuera d'être, d'une importance capitale en tant qu'alliés stratégiques dans des activités de sensibilisation, en tant que partenaires principaux dans la conception et la mise en œuvre de ce programme, particulièrement dans des situations de transition et d'instabilité, et en tant que promoteurs de l'innovation. La Commission s'est fermement engagée à soutenir la société civile – à tous les niveaux – et à renforcer le rôle des acteurs non-étatiques dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Principaux partenaires donateurs: les États-Unis jouent un rôle très important dans le domaine de la sécurité alimentaire, particulièrement en tant que fournisseurs d'aide alimentaire, pratiquement exclusivement en nature. Le Canada, l'Australie, le Japon, la Suisse, la Norvège et les États membres de l'UE sont également d'importants donateurs. Par le biais du programme thématique en faveur de la sécurité alimentaire, la CE a pour objectif de promouvoir la coopération et la coordination au sein de la communauté des donateurs aux niveaux de l'UE, international et local, en vue d'harmoniser et d'aligner les politiques conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

⁹ GCRAI: Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

¹⁰ Initiative européenne sur la recherche agronomique pour le développement (COM(97)126 final), impliquant les 25 États membres de l'UE, la Norvège, la Suisse et la Commission européenne.

Principaux partenaires de développement: les principaux partenaires de développement au sein du programme thématique relatif à la sécurité alimentaire sont les organisations continentales et régionales, particulièrement en Afrique (Union africaine, communautés économiques régionales). La coopération avec les administrations nationales sera essentiellement indirecte, et sera mise en œuvre par l'intermédiaire de programmes mondiaux, continentaux et régionaux. Les pouvoirs locaux et la société civile seront des partenaires de premier plan, particulièrement dans les situations post conflictuelles et de fragilité/défaillance de l'État.

3. OPERATIONS FINANCEES DANS LE PASSE ET ENSEIGNEMENTS TIRES

3.1. Mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire

La CE est un donateur international de premier plan en ce qui concerne la sécurité alimentaire: depuis 1996, 4,9 milliards d'euros ont été alloués sur la ligne budgétaire sécurité alimentaire et aide alimentaire. En outre, une aide alimentaire a également été fournie par l'intermédiaire de l'instrument humanitaire (en gros, de 50 à 100 millions d'euros par an) et une aide au développement à plus long terme a été fournie par l'intermédiaire des instruments géographiques, regroupés avec le développement rural et agricole (650 millions d'euros sur l'allocation A du 9^e FED). Une ventilation détaillée des affectations est fournie à l'annexe III.

La ligne budgétaire pour la sécurité alimentaire a financé des programmes/projets dans un certain nombre de pays dans le but de s'attaquer aux racines de l'insécurité alimentaire par l'intermédiaire de stratégies et de programmes adéquats, avec notamment le soutien de réformes dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale. Les pays cibles pour ce soutien direct ont été répartis en trois groupes: situations de crise/post crise (ex. Afghanistan, Somalie); insécurité alimentaire chronique (ex. Éthiopie, Bangladesh, Bolivie); et économies en transition (EECAC: Europe de l'est-Caucase-Asie centrale).

La ligne budgétaire pour la sécurité alimentaire a également soutenu des programmes mondiaux par l'intermédiaire d'agences des Nations unies, telles que la FAO dans le domaine des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et par le biais du GCRAI pour la recherche agricole. Des opérations alimentaires ont été financées dans des pays en situation de crise ou d'après-crise essentiellement par l'intermédiaire du PAM, de l'UNRWA et du CICR. Les ONG ont reçu des aides non remboursables pour des projets de soutien à la reprise/réhabilitation d'après-crise et au développement.

Malgré des niveaux d'engagements et de paiements proches de 100% et des performances ayant fait l'objet d'une évaluation positive en 2004, le budget global consacré à la sécurité alimentaire a progressivement diminué au fil des ans, ce qui reflète un changement de politique général en faveur d'autres domaines d'aide prioritaires.

3.2. Évaluations et enseignements tirés

L'évaluation externe 2004 de la politique et de la ligne budgétaire de sécurité alimentaire de la CE a été très positive en ce qui concerne l'impact général, confirmant ainsi la validité de la politique de la CE et soulignant la valeur ajoutée de sa concentration sur le LRRD, les partenariats pluripartites et la combinaison de plusieurs instruments de mise en œuvre.

Du côté négatif, l'évaluation a également identifié quatre grands domaines devant être améliorés: i) LRRD: adopter une approche plus systématique envers le LRRD et le transposer de manière plus efficace dans la phase opérationnelle; ii) ciblage de la pauvreté: intégrer la sécurité alimentaire de manière plus systématique dans les stratégies de réduction de la

pauvreté; iii) élaboration d'une politique/stratégie: établir un dialogue politique à long terme sur la sécurité alimentaire avec les partenaires; et iv) cohérence des politiques: améliorer la cohérence en intégrant la sécurité alimentaire dans les documents de stratégie par pays et par région de la CE. Ces recommandations s'appliquent à l'ensemble des instruments d'aide, y compris le programme thématique pour la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne le LRRD en particulier, l'expérience acquise dans les pays en situation de crise prolongée et complexe, tels que la Somalie et le Soudan, est particulièrement précieuse. L'expérience a montré que le LRRD, notamment dans les situations précitées, est rarement un processus linéaire, et procède plutôt d'un "contiguum" que d'un "continuum". Le plus tôt possible lors du stade d'aide d'urgence, une approche stratégique doit être élaborée pour l'aide de suivi, tenant compte des différents scénarios possibles.

Un travail considérable a été réalisé au niveau de la CE sur l'évaluation de l'impact du GCRAI. En 1997, la CE a évalué ses précédents investissements dans le cadre du GCRAI, examiné les investissements de la CE centre par centre et inclus un examen détaillé de leurs programmes et de leur impact sur l'environnement, concluant que les investissements de la CE en matière de recherche agricole par l'intermédiaire du GCRAI ont été extrêmement rentables. Une évaluation de la ligne budgétaire pour la sécurité alimentaire a été effectuée en 2004. L'aide indirecte en faveur de la sécurité alimentaire (comprenant l'aide acheminée par l'intermédiaire du GCRAI) a été évaluée comme satisfaisante ou très satisfaisante en ce qui concerne la pertinence, l'efficacité, l'impact et la cohérence interne/externe et bonne en ce qui concerne l'efficacité et la viabilité. La Commission a régulièrement surveillé les projets GCRAI financés par la CE depuis 2002. Six projets ont fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation annuelles (plus de 50% des projets ont été examinés jusqu'à présent). Dans la grande majorité des cas, l'évaluation a été satisfaisante ou très satisfaisante. Plus récemment, la CE a demandé un rapport sur la "Valeur ajoutée des partenariats mondiaux et des fonds mondiaux pour la coopération au développement", en particulier du point de vue spécifique de la CE. Le GCRAI est l'un des deux programmes ayant fait l'objet d'un examen dont l'une des conclusions était que la recherche effectuée par le GCRAI est un exemple de bien public clair ayant un impact mondial dans lequel seule une institution internationale peut se permettre d'investir. Le rapport indique qu'à long terme, l'impact est clairement présent.

De manière plus générale, des études récentes ont démontré que les investissements en RAD internationale dans le cadre du système GCRAI procurent des rapports coûts-avantages allant de 1,9 (sur la base des hypothèses les plus restrictives) à 17,3 (pour les estimations les plus larges). Les taux de rentabilité des dépenses en matière de R&D agricole en Afrique et en Asie ont été de 18% et 26% respectivement¹¹.

Le principal enseignement tiré est que parmi les nombreuses catégories d'investissements en matière rurale, la recherche agricole pour le développement peut être très profitable, pour autant que: i) il y ait une identification claire des besoins, des priorités et des opportunités; et ii) elle soit conçue en tant que composante du développement agricole, compte tenu des liens

¹¹ Thirtle C., Lin L., et Piesse J., 2003, "The Impact of Research-led Agricultural Productivity Growth on Poverty Reduction in Africa, Asia and Latin America." World Development Vol. 31, N 12, Elsevier; Meinen-Dick R., Adato M., Haddad L., and Hazell P., "Science and Poverty. An Interdisciplinary Assessment of the Impact of Agricultural Research". IFPRI, Washington 2004; Raitzer, D (2003) "Benefit-cost meta-analysis of investment in the International Agricultural Research Centres of the CGIAR". Secrétariat du Conseil scientifique. Rome, Italie: FAO; Étude commandée par la Commission sur la "Valeur ajoutée des partenariats mondiaux et des fonds mondiaux pour la coopération au développement", avril 2005. -

nécessaires avec d'autres composantes (extension, approvisionnement en facteurs de production, crédits, marchés, développement institutionnel et organisationnel, investissements d'infrastructure, développement des capacités, terres).

En outre, en 2006, la Commission n'a plus pu utiliser le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour fournir ses fonds au GCIAR. C'est pourquoi la Commission utilisera à partir de 2007 un nouveau canal pour acheminer les fonds, afin que le GCIAR continue d'être financé dans le respect total du Règlement financier, et c'est dans cet objectif qu'elle est actuellement en négociation avec le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Récemment, des techniques de gestion des risques financiers ont été appliquées dans le domaine de la sécurité alimentaire en Afrique. À l'heure actuelle, une assurance sécheresse pilote (avec index) pour la couverture de la sécurité alimentaire est testée en Éthiopie qui a démontré la faisabilité, en principe, d'utiliser l'index d'assurance en Afrique dans de tels buts¹². Au Malawi, le gouvernement a utilisé des options d'achat en 2005/2006 pour assurer un prix d'achat fixe du maïs sur le marché alimentaire d'Afrique australe, ce qui a assuré un prix d'importation abordable après l'important déficit de la production nationale en 2005. Ces outils de gestion des risques, bien que prometteurs, sont encore à un stade précoce d'application et devront être analysés, développés et adaptés pour assurer une plus grande couverture des risques. Les évaluations spécifiques et les enseignements tirés seront pris en compte lors de la conception des différents programmes à financer par le programme thématique de sécurité alimentaire.

4. LA STRATEGIE THEMATIQUE

Cette stratégie a été élaborée en réponse aux problèmes de sécurité alimentaire qui, selon le principe de subsidiarité, ne peuvent être traités de manière adéquate et efficace par d'autres instruments de coopération de la CE.

4.1. Objectif

La stratégie thématique en faveur de la sécurité alimentaire a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables¹³ et de contribuer à réaliser le premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD), grâce à un ensemble de mesures veillant à la cohérence globale, à la complémentarité et à la continuité des actions de la Communauté, notamment en matière de transition entre l'aide d'urgence et le développement.

Les priorités stratégiques suivantes devront permettre d'atteindre les objectifs de la stratégie thématique en faveur de la sécurité alimentaire: 1) soutenir l'offre de biens publics internationaux contribuant à la sécurité alimentaire: recherche et technologie; 2) établir un lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire; 3) exploiter le potentiel des approches continentales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire; 4) répondre au problème de sécurité

¹² Assurance fournissant une indemnisation lorsque les précipitations dans une certaine partie de l'Éthiopie restent inférieures à un seuil prédéterminé. Le paiement doit être rapide et doit permettre de fournir une aide à plus de 60 000 familles, évitant ainsi les ventes en catastrophe d'actifs.

¹³ À savoir les enfants, particulièrement ceux de moins de 5 ans, les femmes, les petits agriculteurs sans terres et souffrant d'insécurité alimentaire, les populations pastorales et de pêcheurs, les personnes affectées par le VIH/SIDA, les groupes discriminés et les minorités ethniques, les populations déplacées.

alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défaillants; 5) promouvoir l'innovation pour lutter contre l'insécurité alimentaire; et 6) encourager et faire progresser le programme de sécurité alimentaire et en favoriser l'harmonisation et l'alignement avec les partenaires en développement et les donateurs.

4.2. Priorités stratégiques

L'article pertinent de l'ICD, qui reflète le contenu du COM(2006)21, identifie les priorités stratégiques mises en lumière dans cette section du document. Ces priorités stratégiques ont été sélectionnées en comparant la nécessité d'assurer la continuité de l'aide et les possibilités d'innovation, sur la base des enseignements tirés. Le contexte et les raisons justifiant le choix de chaque priorité stratégique sont décrits dans les chapitres ci-dessous. Tous les volets sont supposés se renforcer mutuellement et une attention particulière sera consacrée à établir des liens opérationnels aux stades de la formulation et de la mise en œuvre des programmes.

4.2.1 *Soutenir l'offre de biens publics internationaux contribuant à la sécurité alimentaire: recherche et technologie*

La CE reconnaît l'importance que représente l'investissement dans la fourniture de biens publics internationaux¹⁴. En particulier, la recherche en matière d'agriculture et de gestion durable des ressources naturelles (y compris les terres, l'eau, les sols et la végétation naturelle) et des écosystèmes a un impact démontré sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Afin de maximiser les impacts, particulièrement pour l'Afrique subsaharienne, l'expérience passée montre qu'il est clairement nécessaire de passer d'une approche basée sur la fourniture à une approche basée sur la demande, d'établir des partenariats entre les scientifiques, les petits agriculteurs sans terre et d'autres acteurs principaux¹⁵.

Cette stratégie d'intervention a donc pour objectif de soutenir la RAD, telle qu'elle est définie dans la stratégie RAD de la CE et en particulier les priorités de recherche pouvant être abordées aux niveaux régional et mondial: 1) soutien de la biodiversité pour les générations actuelles et futures; 2) accroissement et amélioration de la production alimentaire à un coût moindre grâce à des améliorations génétiques; 3) réduction de la pauvreté rurale grâce à une diversification agricole et à de nouvelles possibilités de marchandises et de produits de haute valeur; 4) encouragement de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des ressources en eaux, terres et forêts; et 5) amélioration des politiques et facilitation de l'innovation institutionnelle pour soutenir une réduction durable de la pauvreté et de la faim. La stratégie de la CE s'appuie sur une coopération de longue date avec le GCRAI, mais a l'intention de l'ouvrir à de nouveaux partenaires afin d'améliorer la portée et l'impact de la recherche. Ce programme sera axé spécifiquement sur l'Afrique, compte tenu de la récente stratégie de l'UE en faveur de l'Afrique, qui mentionne explicitement la recherche dans le domaine de l'agriculture. La cohérence et la synergie avec la composante sur les approches novatrices seront assurées (4.2.5). En outre, le programme thématique de sécurité alimentaire mettra à profit deux décennies de coopération internationale et scientifique par l'intermédiaire de

¹⁴ Tels que définis par le groupe de travail international sur les biens publics internationaux: les biens publics internationaux concernent des questions qui: i) sont importantes pour la communauté internationale, ii) ne peuvent être, ou ne seront pas, bien traitées par l'action d'un seul pays et, de ce fait, iii) doivent être abordées de manière collective sur une base multilatérale, tant par les pays développés que les pays en développement.

¹⁵ OCDE 2006, Promoting Pro-Poor Growth through Agriculture – Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD

programmes cadres successifs en matière de recherche et de technologie, en particulier par le biais de leur composante internationale (INCO).

4.2.2. *Établir un lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire*

Le nombre croissant de crises alimentaires, particulièrement en Afrique, montre que les mécanismes de prévention et de réaction doivent être améliorés afin de s'attaquer aux déterminants et à la nature dynamique de l'insécurité alimentaire, tant aux niveaux nationaux que régionaux. En particulier, le lien entre l'analyse des besoins à court, moyen et long terme et les mécanismes de réaction doit être renforcé afin d'éviter toute mobilisation répétée de l'aide d'urgence et de l'aide alimentaire. En outre, des efforts doivent être faits pour harmoniser les approches des donateurs et des gouvernements, compte tenu du nombre et de la diversité des mesures d'aide dans le domaine de la sécurité alimentaire et des systèmes d'alerte précoce, aux différents niveaux géographiques.

La stratégie thématique a pour objectif de répondre à ce problème en aidant les gouvernements, les organisations régionales, d'autres partenaires du développement concernés et la communauté internationale au sens plus large, en vue de renforcer les liens entre l'information relative à la sécurité alimentaire et les systèmes d'alerte précoce et le développement de stratégies de réponse efficaces.

La stratégie thématique s'appuie sur le financement à long terme de la CE dans ce domaine, en partenariat, entre autres, avec la FAO en tant qu'agence internationale de premier plan. Par rapport à des programmes antérieurs financés par la CE, qui apportaient une aide essentiellement aux gouvernements, le niveau régional deviendra le pivot de la prévention des crises alimentaires. Ceci est particulièrement important en Afrique, où la CE a l'intention de soutenir des actions d'information et d'alerte précoce, identifiées par l'UA et le NEPAD comme prioritaires pour les actions d'aide au développement de politiques. Le travail au niveau régional devrait permettre, d'une part, de mieux tenir compte du niveau national (p. ex. une aide coordonnée pour les pays, des échanges d'expériences, des économies d'échelle, etc.) et, d'autre part, de fournir une plateforme permettant d'établir le lien avec les niveaux continental et mondial (p. ex. cohérence des méthodologies et des stratégies de réaction). Il renforcera également les capacités de surveillance de la sécurité alimentaire des organisations régionales.

Pour améliorer les liens entre la production d'informations et le développement de stratégies de réaction efficaces, la stratégie thématique accordera une importance particulière au renforcement des capacités des administrations publiques et des acteurs non-étatiques. Elle soutiendra, à la demande, des pays souhaitant renforcer leur capacité analytique et développer/améliorer les politiques et les stratégies en matière de sécurité alimentaire afin de mieux refléter la sécurité alimentaire dans leurs priorités CSLP.

Une approche multipartenaires (agences des NU, ONG, institutions spécialisées) et éventuellement une approche multi-donateurs (en particulier, par les États membres de l'UE) est essentielle. Le programme thématique de sécurité alimentaire fournit une occasion concrète d'harmoniser et d'aligner les efforts des partenaires de développement, conformément aux principes de subsidiarité et d'avantage comparatif.

4.2.3. *Exploiter le potentiel des approches continentales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire*

A) Afrique

Un nouveau partenariat pour le développement agricole avec l'Afrique identifie les défis clés pour une contribution durable de l'agriculture africaine à la sécurité alimentaire et définit une stratégie de réponse axée sur les niveaux régional et continental. Le programme thématique de sécurité alimentaire soutiendra des composantes du partenariat ayant un impact potentiel important sur la sécurité alimentaire en Afrique.

Il s'agit notamment des composantes suivantes :

1) Réduction des catastrophes et des risques: les producteurs africains sont exposés à une série de risques relatifs à l'instabilité des prix, aux catastrophes naturelles, aux maladies, aux conflits et à l'incertitude de l'accès aux ressources et aux marchés. L'exposition à ces risques les rend très vulnérables, affecte les décisions relatives à la production et réduit l'accès aux finances. Les effets négatifs sur les groupes de population vulnérables, essentiellement en termes d'insécurité alimentaire, peuvent être gérés de manière plus efficace grâce à une série de mesures, incluant les instruments de réduction des risques orientés sur le marché, allant de l'utilisation des marchés futurs aux produits d'assurance (avec index). En outre, dans de nombreux pays, les réserves alimentaires stratégiques et de sécurité alimentaire sont utilisées pour atténuer les effets structurels et/ou de fluctuation. Le programme thématique de sécurité alimentaire contribuera à capitaliser sur les enseignements tirés de l'expérience acquise à l'occasion de la création de réseaux de sécurité et de la gestion des réserves en matière de sécurité alimentaire; il contribuera également à améliorer et à développer, en tant que de besoin, le recours à de tels instruments de gestion des risques basés sur le marché afin de réduire les vulnérabilités, essentiellement celles liées aux conditions climatiques défavorables.

2) Développement et harmonisation de la politique agricole: il est nécessaire d'améliorer la position de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans l'agenda de la politique de développement aux niveaux national, régional et continental et de favoriser l'harmonisation. En outre, les efforts pour améliorer la gouvernance du secteur de l'agriculture doivent relever des défis importants: clarification des rôles, renforcement des institutions, réactivité aux développements du marché, etc. Cette composante contribuera à renforcer les capacités au niveau régional et continental, et aidera les organisations de la société civile à intégrer les questions d'agriculture et de sécurité alimentaire dans les politiques et les stratégies nationales et à améliorer la gouvernance.

3) Gestion durable des ressources naturelles: dans de nombreuses régions d'Afrique, la base des ressources naturelles pour la production alimentaire est affectée par des processus de dégradation des sols, la pénurie d'eau et son utilisation non durable, la déforestation, la surpêche, le surpâturage, etc. La pression démographique croissante, les technologies utilisées dans des situations non adaptées, les régimes d'accès mal gérés ou inadéquats, les sécheresses et l'insécurité générale de l'accès aux ressources ont tous un effet négatif sur la productivité de la base des ressources naturelles pour l'agriculture, le bétail, la sylviculture et la pêche et partant sur la sécurité alimentaire. Dans ce domaine, l'utilisation durable des ressources naturelles fera l'objet d'un soutien pluridimensionnel, l'accent étant mis sur la politique et la gouvernance et sur les structures de gestion et les mécanismes institutionnels pour l'utilisation des ressources naturelles.

B) Asie et Amérique latine

La malnutrition chronique reste un problème grave dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine, notamment en raison du manque d'accès à la terre et à d'autres ressources naturelles. Même lorsque des ressources alimentaires sont disponibles, les niveaux généralement élevés de pauvreté impliquent que les couches les plus pauvres et les plus

vulnérables de la population ne peuvent y accéder. Bien que les situations diffèrent fortement d'un continent à l'autre, un certain nombre de pays restent hautement dépendants de l'aide pour la sécurité alimentaire dans les années à venir.

Le soutien des approches régionales en Asie et en Amérique latine n'a pas été suffisamment développé dans le cadre des instruments d'aide précédents. En conséquence, des approches régionales pourraient être formulées avec les parties prenantes dans le cadre du nouveau programme thématique 2007-2008. Dans la mesure du possible, les programmes régionaux apporteront un soutien aux stratégies et plans des organisations régionales d'Asie et d'Amérique latine. La CE adaptera son aide au contexte régional spécifique, en accord avec les contextes nationaux, et encouragera le dialogue politique et sectoriel, notamment avec le secteur privé, la société civile et les ONG. Cet aspect pluridimensionnel de la sécurité alimentaire est particulièrement bien développé dans des régions telles que la Communauté andine et l'Amérique centrale, où l'intégration régionale est mieux développée et plus dynamique.

4.2.4. Répondre au problème de sécurité alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défaillants

La transition de l'aide d'urgence vers la réhabilitation et le développement est souvent une "zone grise" qui exige une plus grande coordination des instruments. Elle fait rarement l'objet d'un processus linéaire en raison de la grande vulnérabilité des populations extrêmement pauvres. La non-prise en compte de cette vulnérabilité débouche sur la mobilisation répétée de l'aide d'urgence alors que les conditions humanitaires se dégradent.

Le "Consensus européen sur le développement" souligne la nécessité d'accorder une plus grande attention aux situations de transition et de crise complexe, aux partenariats difficiles et aux États fragiles et défaillants, lorsque l'insécurité alimentaire constitue presque invariablement un problème majeur.

En conséquence, ce volet du programme a pour objectif de veiller à apporter une réponse au problème de la sécurité alimentaire dans les pays et régions où les instruments géographiques ne peuvent pas être totalement opérationnels pour diverses raisons. La Somalie, le Zimbabwe et la Corée du Nord sont quelques exemples de pays où l'État est fragile ou défaillant. Le programme thématique de sécurité alimentaire est conçu pour assurer le soutien temporaire lors du passage de situations de crise couvertes par l'instrument humanitaire à l'aide au développement à long terme fournie par les instruments géographiques (ICD, FED, IEPV), lorsque la situation se stabilise. Alors que l'aide sera fournie essentiellement aux niveaux national et sous-national, une aide régionale d'après-crise peut être nécessaire dans des situations exceptionnelles, lorsqu'aucune autre forme d'assistance n'est disponible.

Ce volet s'inscrit dans le cadre de l'approche LRRD de la CE et intègre les enseignements tirés de l'évaluation de la ligne budgétaire sécurité alimentaire 2004 et du groupe interservices LRRD 2003-2004, ainsi que des expériences au Soudan, en Somalie, etc. Il soutiendra des actions visant à mettre en œuvre des stratégies nationales LRRD spécifiques, dont les objectifs sont les suivants:

i) protéger, maintenir et rétablir des biens productifs et sociaux indispensables à la sécurité alimentaire pour permettre la réintégration économique et la réhabilitation à long terme; ii) remédier à la vulnérabilité aux chocs et augmenter la résistance des populations grâce à une aide à la prévention et à la gestion des crises; iii) améliorer la sécurité alimentaire, et la

nutrition en particulier, de groupes particulièrement défavorisés et marginalisés; et iv) renforcer/consolider les institutions locales et les institutions centrales naissantes.

4.2.5. *Promouvoir l'innovation pour lutter contre l'insécurité alimentaire*

Ce volet a pour objectif de stimuler et de retenir des solutions durables et novatrices appropriées au niveau local visant à relever les défis actuels et futurs en matière de sécurité alimentaire. Il donne l'occasion non seulement à la société civile et à d'autres groupes non-étatiques, mais également à différentes institutions publiques et privées, de développer, de tester et de diffuser les meilleures pratiques et les innovations, pouvant être améliorées et reproduites dans d'autres domaines.

Une liste indicative des thèmes de ce volet, énoncés à l'annexe IV, couvre une vaste gamme de questions (nutrition, VIH-SIDA et sécurité alimentaire; réseaux de sécurité sociale; accès à la terre; impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire, etc.). Le programme soutiendra des politiques, des stratégies et des approches novatrices en matière de sécurité alimentaire, ainsi que leur reproduction et leur diffusion sud-sud. La cohérence et la synergie avec la composante sur la recherche agricole doivent être assurées.

Les initiatives visant à motiver les gouvernements et les partenaires pourraient être financées par le programme thématique de sécurité alimentaire afin de développer une approche de programme favorable à la sécurité alimentaire, dans les cas où elle n'existerait pas et où les instruments géographiques ne seraient pas en mesure d'assurer le soutien.

Plusieurs pays en état d'insécurité alimentaire chronique d'Asie, d'Asie centrale, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et du voisinage européen bénéficieront d'un soutien par l'intermédiaire d'une affectation spéciale visant à faciliter la transition vers une assistance au développement à long terme, qui devra être fournie par les prochains DSP et PIN.

4.2.6. *Encourager et faire progresser le programme de sécurité alimentaire; favoriser l'harmonisation et l'alignement avec les partenaires en développement et les donateurs*

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde exige davantage d'instruments et de ressources pour poursuivre et améliorer la sensibilisation et l'éducation en matière de sécurité alimentaire. Un budget spécial est donc prévu pour soutenir des initiatives d'importance internationale, visant à maintenir la sécurité alimentaire dans les priorités de l'agenda international.

Le dialogue politique sur la sécurité alimentaire doit également être intensifié avec les partenaires du développement (en particulier les États membres de l'UE), les organisations de la société civile et les acteurs non-étatiques (p. ex. les organisations professionnelles). Le renforcement des réseaux et des plateformes thématiques sera un autre objectif de ce volet, qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la CE à mettre en œuvre la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et d'autres engagements internationaux avec des partenaires donateurs (p. ex. le GDPRD¹⁶, l'IERAD, etc.).

¹⁶ La plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (Global Donor Platform for Rural Development - GDPRD) est une alliance de 26 donateurs, organisations internationales et institutions financières ayant pour objectif d'éradiquer la pauvreté rurale et de promouvoir la croissance rurale.

5. PROGRAMME INDICATIF PLURIANNUEL (PIP) 2007-2010

Ce PIP couvrira les quatre premières années de mise en œuvre du programme thématique de sécurité alimentaire. Conformément à l'article 15 de l'ICD, qui reflète le contenu du COM(2006)21, et au document de stratégie thématique en matière de sécurité alimentaire, il fournit les orientations pour la formulation des programmes d'action annuels (PAA), qui assurent la complémentarité maximale avec les instruments géographiques, humanitaires et autres instruments thématiques.

Les activités entreprises dans le cadre du PIP feront l'objet d'un suivi régulier et à différents niveaux. Le système de suivi axé sur les résultats, actuellement utilisé pour les programmes géographiques, sera également appliqué au programme stratégique pour la sécurité alimentaire. En outre, le PIP sera évalué en 2009, en vue de fournir des informations pour la préparation de la stratégie thématique pour 2011-2013.

Le PIP détermine également des allocations financières indicatives par volet, qui peuvent varier entre elles de 20%. Conformément au montant de référence financière indicatif défini dans l'ICD, le montant annuel moyen pour la période 2007-2010 est de 230 millions d'euros (prix actuels). Conformément à l'article 38 de la proposition de règlement portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement (ICD), 30,6 millions d'euros ont été prévus pour financer des activités en faveur des pays IEPV pendant la période 2007-2010.

Une allocation totale de 30,6 millions d'euros destinée uniquement aux pays IEPV a été prévue pour la même période (voir annexe V).

5.1 Priorités stratégiques

5.1.1. *Soutenir l'offre de biens publics internationaux contribuant à la sécurité alimentaire: recherche et technologie*

L'objectif du programme est de réduire l'insécurité alimentaire et d'encourager le développement de l'agriculture grâce à l'offre de biens publics internationaux/mondiaux dans le domaine de la recherche agricole. Ce programme fonctionnera sur deux niveaux: 1) un niveau mondial et 2) un niveau continental/régional.

Les résultats attendus devront contribuer à: i) fournir des innovations et des politiques technologiques et scientifiques favorables aux pauvres; ii) développer des programmes de recherche, renforcer les capacités et les institutions, en réponse aux besoins des bénéficiaires; iii) améliorer le rôle actif des agriculteurs à faibles revenus dans les programmes de recherche; iv) échanger des informations, des expériences et des connaissances, par l'intermédiaire de réseaux scientifiques et de plateformes impliquant de multiples parties prenantes (p. ex. le FMRA¹⁷ et ses parties prenantes continentales et régionales), et v) générer une complémentarité et une synergie avec des programmes et des activités de recherche

¹⁷ Le Forum mondial de la recherche agricole pour le développement (FMRA) est la seule initiative mondiale menée par des parties prenantes fournissant un forum neutre pour la discussion de questions stratégiques en matière de recherche agronomique pour le développement (RAD). Les sept parties prenantes du FMRA sont: les systèmes nationaux de recherche agricole (NARS), les centres internationaux de recherche agricole, les instituts de recherche avancée, les organisations d'agriculteurs, les ONG, le secteur privé et les agences de donateurs et de développement. Le secrétariat du FMRA est abrité par la FAO et le groupe de soutien des donateurs du FMRA est présidé par le FIDA.

financés par l'intermédiaire du 7e programme cadre pour la recherche, le développement technologique et la diffusion.

Les indicateurs principaux sont les suivants: i) la disponibilité de technologies agricoles novatrices favorables aux pauvres, contribuant à une utilisation intégrée et durable des terres, des eaux, des sols et de la végétation naturelle; ii) la disponibilité de politiques agricoles novatrices favorables aux pauvres; iii) l'adoption de technologies et politiques agricoles novatrices viables favorables aux pauvres; iv) le degré de participation des agriculteurs, des communautés locales et d'autres parties prenantes aux programmes de recherche; et v) la qualité et l'efficacité des réseaux scientifiques et des plateformes impliquant de multiples parties prenantes en matière de RAD.

Le programme sera essentiellement mis en œuvre par une coopération stratégique plus importante en matière de RAD avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)¹⁸. Le soutien de la CE au GCRAI sera axé sur un nombre limité de nouvelles priorités stratégiques adoptées pour la période 2005-2015¹⁹ et tiendra compte des enseignements tirés d'exercices de suivi et d'évaluation précédents et en cours. La part de la dotation affectée à des programmes existants et nouveaux impliquant plusieurs centres et/ou des parties prenantes ne faisant pas partie du GCRAI (programmes à l'échelle du système et programmes Challenge) représentera jusqu'à 50% de la dotation totale en faveur du GCRAI. La part de la dotation en faveur de l'Afrique sera augmentée pour atteindre 40-45%.

Le programme peut également être mis en œuvre par l'intermédiaire d'instituts de recherche avancée, de centres internationaux pour la recherche agricole, d'organisations/initiatives fournissant des conseils scientifiques au niveau mondial ou effectuant des évaluations scientifiques, et des instituts de recherche régionaux et sous-régionaux.

Le soutien en faveur des programmes et institutions continentaux, régionaux et sous-régionaux qui assurent la coordination et le soutien de systèmes nationaux de recherche agricole pourrait inclure l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action, tels qu'ils sont exigés par le cadre pour la productivité agricole africaine (FAAP), pour relever les défis des nouveaux partenariats de l'Union africaine pour le développement de l'Afrique (UA-NEPAD) et du Programme global de développement de l'agriculture en Afrique (CAADP).

Le programme pourrait également soutenir des actions importantes pour la mise en œuvre de la future communication (2007) sur la "construction d'une stratégie intégrée pour la coopération internationale en matière de sciences et technologie" et le plan d'action consolidé en matière de sciences et technologie pour l'Afrique.

Budget total 2007-2010: 233,1 millions d'euros (niveau mondial, comprenant le CGRAI, 158,1 millions d'euros; niveaux continental/régional, 75 millions d'euros).

5.1.2 Établir un lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer les stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire

Ce programme mondial a pour objectif de renforcer le lien faible entre la production d'informations relatives à la sécurité alimentaire et les stratégies de réponse adéquates, mis en

¹⁸ Le GCRAI est le seul système mondial de recherche agricole multi-donateurs et multi-centres ayant un avantage comparatif incontestable pour fournir des biens publics mondiaux/internationaux dans de nombreux domaines de recherche intéressant la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

¹⁹ Le processus d'établissement des priorités est en cours.

lumière par les crises alimentaires récurrentes, particulièrement en Afrique. Il s'appuie sur des programmes précédents et sur les enseignements tirés, et se concentre sur une nouvelle dimension régionale, particulièrement en Afrique, mettant davantage l'accent sur l'analyse et le développement de stratégies de réponse.

L'objectif du programme est de renforcer les capacités des parties prenantes nationales et régionales (acteurs officiels et non-officiels) dans les domaines de l'analyse de la sécurité alimentaire, de la conception de politiques et de stratégies, de la surveillance et de l'évaluation, afin de prévenir de manière plus efficace les situations de crise alimentaire et de réduire l'insécurité alimentaire chronique.

Résultats attendus: i) conception/amélioration/harmonisation et diffusion d'outils pour l'analyse de la sécurité alimentaire (p. ex. la phase de classification intégrée pour la sécurité humaine et alimentaire); ii) des capacités améliorées aux niveaux continental (UA), régional et national permettent d'élaborer des politiques/stratégies en matière de sécurité alimentaire plus efficaces et mieux harmonisées; et iii) la collaboration avec les donateurs et les agences internationales est améliorée et mieux alignée sur les priorités politiques nationales, régionales et continentales. Les indicateurs principaux sont les suivants: i) nombre d'utilisateurs d'outils d'analyse et de développement de stratégies; ii) nombre et qualité de politiques nationales et régionales orientées par la demande développées/examinées; iii) nombre de réponses "aide non-alimentaire" aux problèmes de sécurité alimentaire; iv) degré d'attention consacrée à la sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et continental, résultant en une meilleure prévention des crises alimentaires et une amélioration des indicateurs de sécurité alimentaire; v) degré de cohérence des méthodologies et des réponses aux niveaux national, régional et continental; et vi) nombre de programmes communs et de partenariats.

Le programme fonctionnera: a) au niveau horizontal, mondial: élaboration, test et diffusion d'outils et de méthodologies, réalisation et diffusion d'analyses globales et thématiques et enseignements tirés, utilisation d'imagerie par satellites et d'autres technologies, mise en réseaux des responsables politiques, etc.; et b) au niveau continental/régional: le programme apportera son soutien et sa coopération aux institutions continentales (ex. UA) et régionales en Afrique (Afrique de l'ouest, de l'est et australe), en Asie et en Amérique latine; les administrations nationales recevront une assistance et un soutien techniques par l'intermédiaire du niveau régional pour améliorer les systèmes d'information nationaux, les capacités d'analyse et d'élaboration de politiques et de stratégies.

La complexité du programme exige la mise en place d'une collaboration entre les parties prenantes et de partenariats avec des agences des Nations unies (FAO et PAM en particulier), des institutions d'experts internationaux et des ONG, basée sur des compétences thématiques et géographiques spécifiques. Le centre de recherche commun de la CE (CCR) et le centre technique ACP-UE pour la coopération agricole et rurale (CTA) peuvent contribuer à ce programme, conformément à leurs mandats.

La collaboration entre plusieurs donateurs, impliquant en particulier des États membres de l'UE dans l'esprit du "consensus européen sur le développement", sera encouragée. Ceci devrait permettre d'accroître de manière substantielle le degré d'harmonisation, particulièrement dans le domaine de l'information et des systèmes d'alerte précoce.

Budget total 2007-2010: 65 millions d'euros.

5.1.3 Exploiter le potentiel des approches continentales et régionales pour améliorer la sécurité alimentaire

Compte tenu des avantages comparés et de la valeur ajoutée des organisations régionales/continentales, trois programmes seront lancés dans le cadre du PIP 2007-2010, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, mettant l'accent sur les zones d'intervention continentales/régionales.

A) Afrique

Le programme thématique de sécurité alimentaire soutiendra les trois sous-composantes d'un nouveau cadre de partenariat avec l'Afrique sur le développement agricole: i) réduction des catastrophes et des risques; ii) développement et harmonisation de la politique agricole; et iii) gestion durable des ressources naturelles.

Réduction des catastrophes et des risques

L'objectif est d'améliorer la gestion du risque pour les prix et la production lié aux chocs externes grâce aux mesures suivantes: i) accroître, lorsque c'est possible, le recours à des instruments basés sur le marché pour réduire les risques relatifs aux prix des aliments et au revenu des producteurs; et ii) capitaliser sur les enseignements tirés des instruments et systèmes de réduction des risques (y compris les programmes de réseaux de sécurité, les réserves de sécurité alimentaires, les instruments basés sur le marché).

En résultat, les institutions visées auront une plus grande capacité pour sélectionner, utiliser et gérer de manière adéquate les instruments de réduction des risques. Les indicateurs sont, notamment, les suivants: i) le nombre de transactions basées sur le marché et liées à la sécurité alimentaire conclues, ii) leur couverture en termes de populations en situation d'insécurité alimentaire, et iii) la production et la diffusion de lignes directrices pour la gestion des risques.

Les domaines d'intervention seraient les suivants: i) renforcement des compétences chez les parties prenantes publiques et privées, ii) recherche et développement de nouveaux instruments; iii) diffusion d'informations, sensibilisation accrue et échanges de meilleures pratiques; et iv) contribution à la mise en œuvre d'initiatives pilotes.

Les partenaires potentiels pour la mise en œuvre sont les organisations internationales (telles que la Banque mondiale, la FAO et le PAM), qui ont une expérience de la gestion de ces instruments), ainsi que les organisations continentales (CUA, NEPAD) et régionales qui peuvent jouer un rôle dans la coordination, l'harmonisation, la sensibilisation et l'échange d'enseignements tirés.

Développement et harmonisation de la politique

L'objectif est de soutenir le développement de la sécurité alimentaire et de l'agriculture pour en faire des éléments essentiels de l'agenda de développement aux niveaux national, régional et continental.

Les résultats seront 1) une plus grande capacité des institutions concernées à s'engager dans le développement de politiques et 2) des agendas politiques qui reflètent le rôle essentiel de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour réduire la pauvreté. Les indicateurs sont, notamment, les suivants: i) le nombre de documents stratégiques sur la réduction de la pauvreté ou de documents accordant une place centrale à l'agriculture et à la sécurité

alimentaire dans la lutte pour la réduction de la pauvreté; et ii) l'accroissement des activités relatives à la sécurité alimentaire et centrées sur l'agriculture dans les centres d'excellence et les organisations régionales.

Les domaines d'intervention seraient les suivants: i) renforcement des capacités et développement institutionnel des organisations concernées en matière de développement de politiques et de stratégies (niveaux national, régional), ii) renforcement des capacités en matière de coordination et d'harmonisation/alignement des politiques et stratégies nationales, iii) renforcement des capacités et développement institutionnel du rôle politique et de facilitation de la CUA et iv) renforcement des capacités et développement institutionnel des organisations de la société civile en matière de dialogue politique (tels que les syndicats régionaux et les organisations d'agriculteurs).

Les partenaires pour la mise en œuvre seront la CUA, le NEPAD et les CER ainsi que d'autres organisations ayant de l'expérience dans ce domaine.

Gestion durable des ressources naturelles

L'objectif est d'améliorer la politique et la gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles, en combinant la viabilité environnementale avec l'utilisation rentable et la réduction de la pauvreté.

Les résultats attendus sont les suivants: i) capacité renforcée parmi les organisations régionales et continentales à s'engager dans le développement de politiques et la mise en œuvre de programmes; et ii) amélioration de la coordination/harmonisation de régimes de gestion et/ou la mise en place de régimes de gestion transfrontaliers. Les indicateurs sont, notamment, les suivants: i) le nombre d'initiatives de gestion des ressources naturelles transfrontalières; et ii) le nombre d'activités de renforcement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles entreprises par des institutions plus fortes.

Les domaines d'intervention seraient les suivants: i) renforcement des capacités en matière de coordination et d'harmonisation des politiques (y compris pour les ressources transfrontalières), ii) renforcement des organes de gestion des ressources transfrontalières. iii) l'apprentissage et la diffusion de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources; et iv) un examen par les pairs ("peer review") des régimes de gestion et de leur efficacité à améliorer la gestion des ressources naturelles.

Les partenaires pour la mise en œuvre seront la CUA, les CER ainsi que d'autres organisations de la société civile ayant de l'expérience dans ce domaine.

B) Coopération régionale en Asie et en Amérique latine

Les programmes régionaux présentant un intérêt spécifique pour la sécurité alimentaire seront identifiés conjointement avec les parties prenantes en 2007 et 2008 puis progressivement mis en œuvre.

Asie – Les programmes à financer au titre de cette composante en Asie viseront les groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes, les handicapés et les populations indigènes dans les zones rurales et urbaines et se concentreront, par l'intermédiaire de thèmes communs, sur des problèmes transfrontaliers de malnutrition chronique. Les thèmes à aborder pourraient soutenir la sécurité alimentaire dans des domaines spécifiques tels que l'agriculture, y compris l'élaboration de politiques agricoles régionales et l'accès aux terres, la nutrition, les réseaux de sécurité alimentaire et une stratégie commune «Laos et Cambodge» sur la sécurité alimentaire. Les indicateurs sont, notamment, les suivants: i) l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations cibles; ii) l'amélioration des systèmes de surveillance et de préparation aux catastrophes; et iii) la réduction du nombre de personnes sous-alimentées.

Amérique latine – Cette composante a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions nutritionnelles des populations rurales les plus vulnérables (femmes, enfants et populations indigènes) dans la région, par des thèmes communs, et de promouvoir l'intégration régionale en développant la sécurité alimentaire régionale et en harmonisant les politiques nationales et locales. Les thèmes à traiter comprennent l'agriculture (avec le bétail), y compris les politiques agricoles régionales et l'accès aux terres, la gestion et la prévention des catastrophes et les réseaux de sécurité alimentaire. Les indicateurs sont, notamment, les suivants: i) l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations cibles, et ii) l'amélioration des systèmes de surveillance et de prévention des catastrophes.

Budget total 2007-2010: 135 millions d'euros (Afrique 100 millions d'euros, Asie 20 millions d'euros, Amérique latine 15 millions d'euros).

5.1.4. Répondre au problème de sécurité alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défaillants

Ce programme apporte une réponse à l'insécurité alimentaire aux niveaux national et sous-national, dans les cas où les instruments géographiques de la CE ne peuvent pas intervenir ou fonctionner complètement. Cette composante du programme est particulièrement axée sur les groupes les plus marginalisés et discriminés, qui sont très souvent les ultra-pauvres et, dès lors, les plus exposés à l'insécurité alimentaire.

Cette composante a pour objectif de réduire rapidement et de manière durable l'insécurité alimentaire de groupes vulnérables dans les cas où l'État est faible ou défaillant, pour leur permettre de récupérer après une situation de crise et de tirer profit des possibilités de développement.

Les principaux résultats escomptés sont: i) mise en place d'un cadre stratégique pour associer l'aide d'urgence à la réhabilitation et au développement; ii) protection et récupération des biens productifs et sociaux, en particulier des ressources naturelles, essentiels pour la sécurité alimentaire; et iii) réduction de la vulnérabilité aux chocs et renforcement de la résistance des populations aux niveaux national et local. Les indicateurs principaux sont les suivants: i) récupération des ressources de subsistance telles que le capital, le travail, etc.; ii) renforcement des stratégies d'adaptation; iii) amélioration de la gestion des ressources et de iv) la situation nutritionnelle.

La coordination et l'harmonisation avec les instruments humanitaires et géographiques (ICD, IEVP, FED), combinées à l'aide d'autres donateurs, devront être assurées sur la base de stratégies identifiant les priorités d'assistance pour chaque pays, en consultation avec les parties prenantes locales. Ces stratégies comprendront la mise en place/le retrait progressif de l'assistance sur la base d'informations fiables et d'analyses saines obtenues, dans la mesure du

possible, en utilisant le cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire.

En cas de crise alimentaire impliquant plusieurs pays dans une région, une réponse régionale peut être nécessaire pour compléter les actions nationales pour la réhabilitation et la reprise. Dans une telle situation, les moyens peuvent ne pas être disponibles dans le programme indicatif régional et le programme thématique de sécurité alimentaire pourrait, le cas échéant, faire le joint entre l'urgence et le développement.

Les partenaires potentiels pour la mise en œuvre sont principalement des ONG locales et internationales et des agences des Nations unies. La coopération au stade le plus précoce possible avec les autorités, à tous les niveaux, et les communautés, sera d'une importance capitale pour identifier les types d'assistance les plus appropriés.

Dans des circonstances exceptionnelles uniquement, et faute de marchés fonctionnels et d'options de rechange, les partenaires de mise en œuvre peuvent utiliser les allocations en espèces pour fournir une aide alimentaire.

Budget total 2007-2010: 267,480 million d'euros (ICD 243 millions d'euros; montant pour les pays IEVP 24,480 millions d'euros).

5.1.5. Promouvoir l'innovation pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Approches novatrices pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Les nouveaux défis exigent des approches novatrices devant être stimulées dans tous les domaines de la sécurité alimentaire. Les domaines importants, tels que la nutrition, le VIH-SIDA et la sécurité alimentaire, le développement de l'agriculture favorable aux pauvres et la génération de revenus, l'accès aux ressources (terres, eaux, capitaux, etc.), la discrimination de genre et ethnique, la protection sociale, etc. sont énumérés dans l'annexe IV. Toutefois, cette liste n'est pas exhaustive et peut faire l'objet d'un réexamen en fonction des besoins et des situations. Le choix des thèmes se fera en fonction des priorités des régions et des parties prenantes, et sera défini dans les PAA.

Ce volet a pour objectif de relever les anciens et les nouveaux défis en matière de sécurité alimentaire par l'intermédiaire de solutions novatrices, durables et appropriées au niveau local qui pourraient être renforcées et intégrées.

Les principaux résultats escomptés sont: i) des solutions novatrices durables aux problèmes d'insécurité alimentaire, particulièrement telles qu'elles sont proposées par les populations en situation d'insécurité alimentaire, sont intégrées, encouragées et testées, et leur reproduction et leur diffusion sud-sud sont facilitées; et ii) des projets préparatoires et pilotes débouchent sur l'adoption d'un plan/stratégie et d'un programme de sécurité alimentaire au niveau national. Les indicateurs principaux sont les suivants: i) le nombre et la qualité d'initiatives pilotes proposées; ii) le nombre de nouvelles approches et pratiques adoptées/renforcées/intégrées; et iii) le nombre de nouvelles stratégies de sécurité alimentaire et de programmes sectoriels basés sur des initiatives pilotes et préparatoires.

Dans la mesure du possible, le programme soutiendra: i) des initiatives dans certains pays proposées par des organisations de la société civile et des institutions publiques; et ii) des projets ciblés spécifiques aux niveaux mondial et continental/régional. Plus particulièrement, on recherchera des possibilités d'établir des contrats avec une institution ayant une expérience reconnue au niveau international dans le domaine de l'innovation pour fournir des conseils

techniques/scientifiques et des services de facilitation, particulièrement pour les échanges sud-sud et pour diffuser les expériences et les enseignements tirés.

Allocation spéciale pour les pays en situation chronique d'insécurité alimentaire d'Asie, d'Asie centrale, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et du voisinage européen (programmes de transition)

Un certain nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine en situation chronique d'insécurité alimentaire (Bangladesh, Cambodge, Laos, Kirghizstan, Tadjikistan, Yémen, Nicaragua, Bolivie et Honduras) nécessitent encore des financements supplémentaires au niveau national pour des programmes de sécurité alimentaire visant les populations extrêmement démunies. Ces pays ont bénéficié dans le passé d'allocations importantes sur la ligne budgétaire consacrée à la sécurité alimentaire au titre de programmes nationaux pluriannuels. Les conditions de pauvreté et d'insécurité alimentaire prévalant dans ces pays lorsque les décisions de programmes de sécurité alimentaires de la CE ont été prises en 2005/6 persistent encore aujourd'hui. C'est pourquoi le retrait progressif est essentiel pour éviter une interruption majeure de l'aide visant à réduire l'insécurité alimentaire dans ces pays.

Ce volet couvre le financement de programmes nationaux pluriannuels destinés à soutenir les stratégies et les programmes s'attaquant aux causes fondamentales de l'insécurité alimentaire. Il comprend également le soutien des réformes agricoles et des politiques de protection sociale et l'aide à la formulation et à l'expérimentation de nouvelles approches en matière de sécurité alimentaire. Les indicateurs sont, notamment, les suivants: i) le nombre de programmes et de politiques, y compris les approches novatrices; ii) la mise en œuvre de réformes, les systèmes et programmes de protection sociale; et iii) la réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et l'amélioration de la situation nutritionnelle.

Vingt pour cent (20%) (6,1 millions d'euros) de la contribution totale de l'IEVP pour 2007 seront utilisés en 2007 à titre d'allocation finale pour les programmes nationaux pluriannuels en vue de contribuer au retrait progressif de l'assistance planifiée de la CE en matière de sécurité alimentaire pour 2005-2007 dans les deux pays suivants: Géorgie et Arménie.

Budget total 2007-2010: 159,1 millions d'euros (innovations + global 63 millions d'euros; allocation finale spéciale ALA 90 millions d'euros; allocation spéciale pour les pays IEVP 6,1 millions d'euros).

5.1.6. Encourager et faire progresser le programme de sécurité alimentaire; favoriser l'harmonisation et l'alignement avec les partenaires en développement et les donateurs

Ce volet est destiné à soutenir le programme international de sécurité alimentaire.

L'objectif de ce volet est d'accroître l'engagement international en faveur de la sécurité alimentaire, tout en favorisant l'harmonisation des donateurs et l'alignement des rôles des partenaires.

Les principaux résultats escomptés sont: i) les actions au titre de cette composante accroissent l'efficacité de la défense, de la sensibilisation et de l'éducation en matière de sécurité alimentaire; ii) la coordination des donateurs est améliorée (UE en particulier, p. ex. IERAD²⁰)

²⁰ L'objectif de l'IERAD (Initiative européenne sur la recherche agronomique pour le développement) est de soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour améliorer l'adéquation et l'efficacité de la

dans le domaine de la recherche) et l'harmonisation et l'alignement sont encouragés (ex. GDPRD, etc.); et iii) la participation de la société civile au dialogue politique international et de manière plus générale son rôle sont accrus. Les indicateurs principaux pourraient être les suivants: i) l'organisation ou le soutien d'événements internationaux importants; ii) la production et la diffusion de matériel de communication; iii) l'élaboration d'initiatives communes avec d'autres donateurs; et iv) la contribution de la société civile et d'acteurs non-étatiques au dialogue politique local, national et international.

Ce volet peut financer des événements, des initiatives et des actions favorisant le dialogue politique international, sud-sud et sud-nord, la défense de la coopération/coordination, le développement de capacités et le partage d'expériences, l'harmonisation et l'alignement dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ces actions peuvent être mises en œuvre par l'intermédiaire d'instruments de coordination des donateurs, tels que le GDPRD²¹ (plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural), des acteurs de la société civile et non-étatiques, des institutions et des organisations internationales.

Budget total 2007-2010: 8 millions d'euros.

5.2. Dépenses administratives et de soutien

Un montant global d'un maximum de 38,372 millions d'euros pour la période de quatre ans, conformément à la programmation financière pluriannuelle pour 2007-2013, est prévu pour assurer le soutien à l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance, l'évaluation et l'audit du programme thématique. Des fonds seront mis à disposition pour recruter des experts au siège et dans les délégations. Les délégations de la CE jouant un rôle régional essentiel en matière de sécurité alimentaire seront renforcées par le recrutement d'experts chargés de soutenir la mise en œuvre des programmes au niveau régional et d'assurer la coordination avec les programmes nationaux.

Les dépenses de gestion et de soutien seront imputées sur la ligne 21 01 04 01. Ce montant peut être utilisé pour couvrir les dépenses liées au personnel supplémentaire sur l'ensemble de la période, estimé à 775 équivalents temps plein (ETP) pour les sept instruments pertinents pour l'aide extérieure – instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), instrument de stabilité (IS), instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), instrument de coopération en matière de sûreté nucléaire (ICSN), instrument pour les pays industrialisés (IPI), instrument de coopération au développement (ICD), instrument d'aide de préadhésion (IAP) – en plus du personnel en place au 01/04/2006. Les besoins en ressources humaines et administratives seront couverts par l'enveloppe accordée à la DG gestionnaire dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle.

Budget total 2007-2010: 38,372 millions d'euros.

RAD en améliorant la coordination au sein de l'Europe et entre l'Europe et le Sud. L'IERAD a été créée en 1997. Ses membres sont les États membres de l'Union européenne, plus la Norvège, la Suisse et la Commission européenne, COM(97)126.

²¹ Le GDPRD est la seule alliance mondiale de donateurs actifs spécifiquement dans le domaine du développement rural. Il représente plus de 80% de l'APD au développement rural. La CE en est membre et fait partie de son comité directeur.

5.3 Réserve

Une réserve est créée pour assurer la flexibilité financière du programme. Elle peut être utilisée en particulier pour la composante "Réponses au problème de sécurité alimentaire dans des situations exceptionnelles de transition, et dans des États fragiles et défaillants", tant au niveau national qu'au niveau régional.

Budget total 2007-2010: 18,994 millions d'euros.

ANNEXES

ANNEXE I

État de la sécurité alimentaire dans le monde: les "points chauds" de la faim

Les points chauds de la faim particulièrement préoccupants se situent essentiellement en Afrique subsaharienne, qui représente 16 des 18 pays dans le monde ayant un pourcentage de population sous-alimentée²² supérieur à 35 et un taux supérieur de malnutrition chronique²³. Selon le rapport de la FAO sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture 2006, "la réduction très limitée de la prévalence de la sous-alimentation a été largement neutralisée par la croissance démographique, entraînant une forte augmentation, en nombre absolu, des personnes sous-alimentées."

La vulnérabilité est toujours très élevée en Afrique subsaharienne, où les crises alimentaires récurrentes sont la conséquence d'une combinaison de facteurs, notamment les conflits, la mauvaise gouvernance, les mauvaises conditions climatiques et la pandémie de VIH/SIDA. Ces facteurs renforcent une situation chronique de pauvreté, encore essentiellement rurale, malgré un phénomène croissant de pauvreté urbaine.

L'Afrique centrale est la région dans laquelle la sécurité alimentaire s'est le plus gravement détériorée ces dix dernières années (le taux de sous-alimentation est passé de 36 à 55%), en particulier suite à des conflits et à l'instabilité politique (ex. RDC). En Afrique orientale et australe, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire reste extrêmement élevé, en dépit d'une amélioration du pourcentage de sous-alimentation (de 46 et 48 % respectivement à 40%). En Afrique occidentale, la pauvreté chronique et la malnutrition entraînant une haute vulnérabilité prévalent dans le Sahel.

L'insécurité alimentaire chronique en Asie et en Amérique latine semble être plus étroitement liée à des inégalités généralisées et aux crises économiques. L'accès aux ressources naturelles, aux terres ou aux capitaux par exemple, reste la principale préoccupation. Dans ces régions, la disponibilité de la nourriture n'est généralement pas un problème aussi important que la capacité des plus pauvres et des plus vulnérables à l'acheter à des prix abordables.

L'Asie du sud présente les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés du continent. La pauvreté chronique est la principale cause de la faim au Bangladesh, où un tiers de la population est sous-alimentée et plus de 50% des enfants présentent une insuffisance pondérale.

En Amérique latine et centrale et dans les Caraïbes, l'insécurité alimentaire affecte certains pays, comme par exemple la Bolivie (21% de personnes sous-alimentées), le Nicaragua (27%) et Haïti (47%).

22 **Sous-alimentation:** décrit l'état des individus dont la consommation alimentaire ne comprend pas suffisamment de calories (énergie) pour assurer les besoins physiologiques normaux (consommation alimentaire inférieure à une moyenne de 2200kg/calories)

23 **Malnutrition:** est définie comme un état dans lequel la fonction physique d'un individu est affectée au point qu'il ou elle ne peut plus assurer des capacités corporelles naturelles telles que la croissance, la grossesse, l'allaitement, les capacités d'apprentissage, le travail physique, la résistance aux maladies et la guérison. La malnutrition est mesurée non par rapport à la quantité d'aliments ingérés mais par des mesures physiques du corps –poids ou taille - et de l'âge.

ANNEXE II
Recherche agricole pour le développement
Stratégie de la Commission européenne

Introduction

Ce document est le résumé de la stratégie de la CE en matière de recherche agricole pour le développement (RAD) établi en 2004 par la Commission avec le soutien des États membres de l'IERAD (Initiative européenne sur la recherche agronomique pour le développement).

Historique et contexte

Ce document présente une stratégie révisée pour le soutien de la Commission européenne à la RAD, qui note et intègre les changements enregistrés depuis le dernier document de stratégie RDA de la CE produit en 2000. L'importance de la RDA est mise en lumière dans le contexte de la réduction de la pauvreté, qui est l'objectif central de la politique de développement de l'UE. Ce document a pour objectif de fournir des lignes directrices simples, pratiques et opérationnelles pour soutenir la prise de décision concernant le soutien de la CE à la RDA en partenariat avec les pays en développement, et reflète le consensus des États membres de l'IERAD et des directions générales AIDCO et RTD.

Principaux développements politiques, scientifiques et institutionnels

Au niveau politique, l'engagement envers les régions les plus pauvres – Afrique subsaharienne et Asie – a été confirmé. L'entrée en vigueur de l'accord de Cotonou en 2000 constitue la base de la coopération entre l'UE et les États ACP, et les DSP/DSR ont été introduits en tant qu'instruments de la coopération CE avec les pays en développement.

Au niveau scientifique, des progrès importants dans le domaine de la biotechnologie sont très prometteurs pour répondre à certains des besoins du monde en développement. L'UE a défini sa politique en matière de biotechnologies dans le document COM(2002)27 "Sciences du vivant et biotechnologie - Une stratégie pour l'Europe".

Au niveau institutionnel, la restructuration du secteur des relations extérieures de la CE a conduit à la création d'AIDCO et à la déconcentration des responsabilités pour une grande partie du cycle de projet aux délégations au sein des pays. La cohérence interne et externe entre les institutions de la RAD s'est améliorée. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) a subi une restructuration intensive et le Forum mondial de la recherche agricole pour le développement (FMRA) ainsi que divers forums régionaux et sous-régionaux ont également connu un développement et une évolution.

Stratégie

Au niveau européen, les États membres de l'UE, la Commission, la Norvège et la Suisse coordonnent leurs activités de recherche par l'intermédiaire de l'IERAD. Les principaux indicateurs stratégiques, plus particulièrement les lignes directrices de l'IERAD et les principes directeurs spécifiques de la CE pour la RDA, concentrent le soutien de la CE à la RAD sur i) les fonctions de coordination/facilitation de la recherche aux niveaux

national, régional et mondial et ii) les fonctions de mise en œuvre de la recherche aux niveaux régional et mondial.

Cela se traduit par:

- le soutien à la mise en place/le perfectionnement de systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) au niveau **national**;
- le soutien des activités de recherche d'intérêt régional et la coordination de cette recherche au niveau **régional**;
- le soutien de la coordination et/ou de la mise en œuvre de la recherche en matière de biens publics internationaux au niveau **mondial**.

Ces choix stratégiques s'appliquent à tous les instruments financiers de la CE pouvant soutenir la RAD:

- lignes budgétaires géographiques: Asie, Amérique latine, Pays du voisinage, y compris la Méditerranée, etc.;
- lignes budgétaires thématiques: environnement, sécurité alimentaire, ONG, etc.;
- Fonds européen de développement, fonds nationaux, régionaux et intra-ACP; et enfin
- soutien futur mis à disposition par la DG Recherche par l'intermédiaire de la coopération internationale au sein du programme cadre pour la recherche.

ANNEXE III

**AIDE ALIMENTAIRE ET INSTRUMENTS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MIS EN OEUVRE DANS LES PAYS EN SITUATION
D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE ET D'APRÈS-CRISE**

<i>Montant (en millions d'euros)</i>	<i>LIGNE BUDGÉTAIRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CE</i>										
AIDE ALIMENTAIRE (nourriture, graines, outils et transports)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Accord de contribution PAM (uniquement aide alimentaire)	111,446	110,99	141,47	104	90	98	132	120	110,69	110	105
Subventions aux ONG (y compris Euronaid)	100,337	66,03	50,15	55	48,05	76	60,5	50	24	32	16
Accord de financement d'autres organisations (CICR, UNRWA, gouvernements)	117,917	145,54	83,2	13	13,8	15	23	23	21	22	23
Total aide alimentaire	329,7	322,56	274,82	172	151,85	189	215,5	193	155,69	164	144
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE											
Accords de financement gouvernements – sécurité alimentaire											
Programmes d'aide directe	224,287	179,76	240,04	289,5	244,35	203,06	256,94	184	168,5	158,2	194
Subventions aux ONG – Programmes d'aide indirecte	6,173	21,18	63,44	30	60	60	20	25	48,2	37	52,8
Accords de financement institutions internationales (FAO, GCRAI)	0	0	0	12,5	1,8	1,94	17,56	22,2	29,7	33	23
Total sécurité alimentaire	230,46	200,94	303,48	332	306,15	265	294,5	231,2	246,4	228,2	269,8
Total ligne budgétaire sécurité alimentaire (y compris dépenses administratives)	560,16	523,5	578,3	504	458	454	510	424,2	402,09	392,2	413,8

Annexe IV
THÈMES POUR LES VOLETS RECHERCHE ET INNOVATION

- Agriculture, pisciculture/aquaculture et sylviculture orientées vers la croissance et favorables aux pauvres, mettant l'accent sur des solutions à faible coût, durables et appropriées au niveau local
- Méthodes de production alternatives (ex. agriculture organique) fournissant de nouveaux débouchés
- Sécurité alimentaire et développement rural/local (décentralisation, liens rural-urbain, développement local et gestion territoriale sont des domaines prioritaires de la nouvelle déclaration stratégique de l'UE)
- La gestion durable des ressources naturelles et l'accès à ces ressources (terres, eau et énergie), l'impact de la dégradation des ressources naturelles et des changements climatiques sur la sécurité alimentaire des ménages et nationale
- La sécurité urbaine et périurbaine, l'insécurité alimentaire des populations sans terre et la diversification des revenus par des activités non-agricoles et des activités agricoles non-alimentaires
- La nutrition et la question négligée de la "faim non apparente" (les carences en micronutriments ont un impact énorme sur les vies des mères et des enfants en particulier)
- Questions démographiques, relatives à l'emploi et à la migration
- Relations entre les questions sociales fondamentales et la sécurité alimentaire (protection sociale et réseaux de sécurité, pandémie VIH-SIDA, assainissement, rôle de l'éducation pour promouvoir la sécurité alimentaire, etc.)
- Égalité des chances entre les hommes et les femmes, minorités et groupes ethniques généralement ciblés comme extrêmement pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire
- Stratégies de prévention et de préparation pour éviter les crises alimentaires ou en tempérer les effets
- Approches novatrices en ce qui concerne les liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, particulièrement dans le cas de crises complexes et prolongées.

Programme Thématique Sécurité Alimentaire 2007-2010 Budget (en millions d'euros)					
Volets	2007	2008	2009	2010	TOT
Recherche et technologie					
Niveau mondial comprenant le GCRAI					158,100
Institutions régionales					75,000
Programmes mondiaux					
Information pour action					65,000
Pr. continent/région.					
Afrique					100,000
Asie - Amérique latine					35,000
Défense et soutien de la politique					8,000
LRRD					
ICD					243,000
IEVP					24,480
Régional (voir réserve)					
Programmes novateurs					
Innovation					60,000
Asie - Amérique latine					90,000
IEVP					6,172
Monde					3,000
Réserve					18,994
TOTAL					886,746
Dépenses de soutien					38,372
TOTAL GÉNÉRAL	206,999	226,229	242,898	248,882	925,008

Liste des acronymes

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AIDCO	Office de coopération EuropeAid
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
AT	Assistance technique
CAADP	Programme global de développement de l'agriculture en Afrique
CAD	Comité d'aide au développement
CCR	Centre commun de recherche (CE)
CE	Commission européenne
CER	Communautés économiques régionales
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
DEV	Direction générale Développement
DSP	Document de stratégie par pays
DSR	Document de stratégie régionale
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
EOCAC	Europe orientale, Caucase et Asie centrale
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement (accord de Cotonou)
FMRA	Forum mondial de la recherche agricole pour le développement
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GDPRD	Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural
ICD	Instrument de coopération au développement
IERAD	Initiative européenne de recherche agricole pour le développement
IEVP	Instrument européen de voisinage et de partenariat
INCO	Coopération internationale en matière de recherche et de développement technologique
LRRD	Lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement
NARS	Systèmes nationaux de recherche agricole
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NU	Nations unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAA	Programme d'action annuel
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIN	Programme indicatif national
PIP	Programme indicatif pluriannuel
RAD	Recherche agricole pour le développement
RELEX	Direction générale Relations extérieures
RTD	Direction générale Recherche et développement technologique
SMA	Sommet mondial de l'alimentation
UA	Union Africaine
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient